



## Compte rendu du CT DG - D2C du 22 mars 2019

### Table des matières

La réorganisation des secrétariats est actée, la DG accède aux demandes de la CFDT-Météo.....	1
Les difficultés rencontrées par les CSP des fonctions administratives sont évoquées.....	1
Le transfert de deux postes de l'entretien vers le magasin est validé à Toulouse (direction de la logistique et du patrimoine).....	2
Enfin, CGT pose deux questions au sujet de la DIRCOM.....	2

La CFDT-Météo fait une [déclaration liminaire](#) mettant en avant ses exigences concernant la réorganisation des secrétariats. Nous concluons cette déclaration par « *la CFDT-Météo compte sur la mobilisation de l'ensemble des cadres de la DG et sur l'esprit de responsabilité des « top managers » pour montrer l'exemple.* »

#### **La réorganisation des secrétariats est actée, la DG accède aux demandes de la CFDT-Météo**

2 agentes partent à la retraite sur les 9 secrétaires à la DG et ne seront pas remplacées : des répartitions d'activité ont eu lieu, y compris vers Toulouse. Des intérimaires sont prévus entre binôme ou trinôme, notamment pour le secrétariat du PDG. Nous pointons que l'effort fait en terme de contraction d'effectifs par le secrétariat est de plus de 20 %. Et rappelons que la Cour des Comptes avait conseillé en 2005 de réduire le « *nombre de directeurs qui rendent compte directement auprès du p-dg* », ce qui ne nous semble pas avoir été le cas.

Au-delà des débats sur les efforts faits par chacun, nous saluons les avancées convenables de la concertation sur ce sujet précis des secrétariats. D'abord, le principe d'avoir évité de « faire un pool de secrétaires » puis l'acceptation du SG d'accéder à nos demandes exposées en liminaire :

\* 1/ faire rapidement une réunion collégiale avec l'ensemble des secrétaires pour présenter qui fait quoi (tous les agents n'avaient pas reçu leur fiche de poste),

\* 2/ avoir une nouvelle réunion après la période estivale pour assurer un suivi du fonctionnement des secrétariats (période estivale propice aux interims)

1 poste est transformé catégorie B, 2 postes verront des primes ré-haussées, les interims sont gérés entre secrétaires. La question de ne pas perdre une NBI est posée. Sans réponse à ce stade.

Un point a toutefois dû être éclairci : la secrétaire de DIRCOM/DOC sera désormais rattachée directement à la direction de la DIRCOM.

Avis demandé : Nous votons **POUR afin de soutenir les efforts de concertation** ayant eu lieu et ceux qui sont promis, FO et Solidaires abstention, CGT contre.

### **Les difficultés rencontrées par les CSP des fonctions administratives sont évoquées**

Le SG reconnaît des difficultés, remontées par les responsables de CSP, ou par les ADM/D, liées :

- au changement lui-même,
- aux systèmes d'information,
- à l'environnement des agents (travail à distance, isolement, ...).

Si les ADM/D ont été maintenus, c'est en partie pour surveiller la bonne mise en route des CSP mais ils ne sont plus l'interlocuteur hiérarchique des agents et ceux-ci peuvent ne pas savoir à qui s'adresser en cas de souci. Certains CSP font fassent à de nombreux arrêts maladie.

Au CSP Finances, l'outil GLPI entraîne des e-mails pêle-mêle, mais le SG assure que certains agents apprécient cela. Les exigences des agents comptables peuvent parfois déstabiliser des agents. De manière plus générale, certains sont désorientés par de nouvelles manières de travailler tandis que d'autres manquent de formation (concernant Sirepa, le SG a bien identifié un besoin côté « Recettes »). Le SG reconnaît qu'il y a des améliorations à apporter sur la relation entre les prescripteurs et le CSP Achats.

La CFDT-Météo demande une réunion collégiale pour faire un point, en Web-Ex, à l'instar de la présentation générale qui avait eu lieu sur les CSP à l'automne. Nous soulignons des difficultés concernant les Missions, pour lesquelles le délai de traitement semble avoir explosé.

La DG réfute les vives accusations de la CGT portant sur une volonté de démotiver les agents. Selon le SG, « *les CSP produisent et c'est là l'essentiel* » : ce faisant, le SG n'emporte pas la conviction. Selon lui, débiter dès 2019 était une nécessité, ce qui paraît contestable. Les manques de formations devront être corrigés.

La directrice générale adjointe conclut en rappelant que le CT DG-D2C est particulièrement concerné par les soucis rencontrés par les CSP, par les agents qui les font fonctionner au quotidien et par « les utilisateurs » des CSP (ex. CSP Missions pour les agents D2I, D2C). Elle propose que le SG alimente les membres du CT avec des éléments objectifs, y compris en dehors des séances. Le SG donne bien entendu son accord.

### **Le transfert de deux postes de l'entretien vers le magasin est validé à Toulouse (direction de la logistique et du patrimoine)**

Les deux ouvriers d'État concernés sont favorables à ce transfert. Ils ne seront pas remplacés côté entretien : il sera fait appel à la sous-traitance. Côté magasin, le directeur de SG/LP précise que l'externalisation de certaines activités est aussi prévue mais qu'il convient d'être prudent, d'où des réflexions approfondies.

Avis demandé : **Nous votons POUR** cette réorganisation comme FO et Solidaires, CGT abstention.

### **Enfin, CGT pose deux questions au sujet de la DIRCOM**

- sur le fonctionnement du service Exposition où il ne restera qu'un agent : DIRCOM/D explique être informée mais ne peut pas répondre précisément en séance.

- sur l'organisation et fonctionnement de la DIRCOM jusqu'en 2022 : DIRCOM/D explique être arrivée il y a peu de temps, qu'elle est informée de la réflexion sur le déménagement du fonds documentaire de Trappes sur Toulouse mais que rien n'est clairement défini - hormis le TROED 2022 -. Elle ne peut donc répondre précisément en séance. Autement dit, à suivre...